

contestée, ont pensé qu'il était urgent d'élever quelques ouvrages autour de Karikal, parce que, s'il arrivait un grand revers, ce serait une plage favorable pour recevoir les secours que la cour de Versailles voudrait faire passer dans ces régions lointaines. Leur opinion est même qu'après la destruction de Pondichéry, on aurait dû y placer les moyens de la nation dans l'Inde. La position en est, disent-ils, heureuse; les vivres y sont abondans. Une rivière navigable en baigne les murs. Des inondations périodiques y rendent les hostilités impraticables une partie de l'année. Les plus grandes forces de la seule puissance qui soit à craindre en sont à plus de cinquante lieues. Le chef-lieu des établissemens français en Asie ne leur paraît avoir aucun de ces avantages.

xxxiv.
Commerce
des Français
à Surate et à
la côte de
Malabar.

Ce fut à Surate que les Français formèrent leur premier établissement aux Indes. Ils ne tardèrent pas à y contracter des dettes, dont ils ne payaient ni le capital ni les intérêts. Un manquement de foi si honteux les força de s'éloigner d'un marché où ils ne pouvaient plus se montrer avec sûreté et avec bienséance. Cette espèce d'exil dura plus d'un demi-siècle. On remplit à la fin des engagements trop long-temps oubliés; et alors on plaça dans le fameux entrepôt un agent chargé de maintenir les privilèges que la nation venait de recouvrer. Cette sage mesure du gouvernement n'a été suivie d'aucun des avantages qu'elle semblait promettre. Ni le pavillon du monopole,

ni le pavillon de la liberté n'ont depuis paru dans ces parages, soit qu'ils n'aient pas osé braver le préjugé que leur conduite passée avait inspirée contre eux, soit qu'ils aient craint de ne pouvoir soutenir la concurrence des Anglais, devenus comme souverains de la contrée.

Mirzeou, situé à dix-huit lieues au midi de Goa, devenu pour la France le seul lieu de son approvisionnement pour le poivre, après que les intrigues des Hollandais l'eurent chassée en 1680 de son comptoir de Bantam, n'eut aucune plainte à former contre les facteurs de cette nation. Ils y faisaient utilement et honorablement leurs opérations, lorsque, par un caprice inexplicable, ils l'abandonnèrent pour Rajapour, beaucoup plus au nord, où l'épicerie, dont ils avaient besoin, était moins commune, et par conséquent plus chère. Heureusement pour leurs commettans l'occasion de réparer cette faute ne se fit pas long-temps attendre.

Entre le Canara et le Calicut est un petit état qui n'a que dix-huit lieues d'étendue sur la côte, et sept ou huit lieues au plus dans les terres. Il est partagé en deux provinces. Dans celle qui porte le nom d'*Trouvenate* se voit Tellichéry, où dix-huit à vingt mille habitans vivent paisiblement et se livrent à une industrie assez active sous les lois britanniques. Les marchands libres de cette nation y font des affaires de quelque importance; et son corps privilégié y charge annuel-

lement quinze ou dix-huit cent mille livres pesant de poivre.

En 1722, le souverain du pays crut avoir à se plaindre des Anglais. L'impuissance où il se trouvait de forcer les murailles qui couvraient ceux qu'il disait ses oppresseurs le détermina à appeler les Français à son secours. A l'arrivée de ces auxiliaires, l'harmonie se trouva rétablie, et ils furent congédiés. On les vit revenir en plus grand nombre trois ans après; et, l'épée à la main, ils s'établirent à l'embouchure d'une petite rivière qui baigne la province appelée *Cartenate*.

Le territoire que le prince indien se vit dans la nécessité de céder à ces Européens doit avoir trois à quatre milles de circonférence. Ce qu'on y récolte de poivre, et ce qu'en produit le reste du pays, dont il fallut aussi leur abandonner le monopole, peut s'élever à deux millions pesant. Le quart sort en fraude, et le reste est livré à un prix inférieur au peuple, qui en a arraché le commerce exclusif. Le bénéfice obtenu sur cette unique denrée de la colonie n'a jamais couvert les dépenses qu'entraînait l'établissement: cependant il a été jugé utile de le conserver, et en voici la raison.

La côte de Coromandel est inabordable depuis la fin de septembre jusqu'en janvier, et la navigation y est encore dangereuse jusqu'en avril, époque où commence ce que dans le pays on appelle la grande mousson. Les mers du Malabar

sont au contraire sûres et faciles depuis la fin de septembre jusqu'à la fin de mars. N'est-il pas de l'honneur d'une grande nation que son pavillon puisse dans tous les temps voguer sur cet océan, et y trouver toutes les ressources qu'il est dans la sagesse humaine de lui procurer? Un intérêt politique se joint à ce motif de convenance. Les nouveaux souverains du Maïssour ont ajouté à leur empire une grande partie du Malabar. Ils peuvent devenir des alliés utiles, des alliés même nécessaires. Mahé est et sera toujours la voie la plus sûre pour leur faire passer les armes, les munitions, tous les moyens de guerre dont ils pourraient avoir besoin. Mais, pour que ce comptoir puisse remplir sa double destination, il faudra que des soins très-suivis tiennent l'entrée de son port, que les sables ne cessent de combler, en état de recevoir les vaisseaux qui s'y présenteront.

Bander-Abassy fut le premier port du golfe Persique où les Français abordèrent. Ils ne tardèrent pas à s'en éloigner; et parce qu'ils n'y jouissaient pas des mêmes prérogatives que les Anglais, et parce qu'ils n'y pouvaient pas porter comme les Hollandais les objets qui y étaient le plus recherchés. Le commerce quitta cette mauvaise rade, et se porta tout entier à Bassora, où ils ne le suivirent pas. C'était pourtant un entrepôt très-important. Beaucoup de marchandises d'Europe y arrivaient par la voie d'Alep et de Bagdad. Beaucoup de marchandises des Indes y étaient dépo-

sées pour être ensuite versées dans les états du grand-seigneur, et même dans une partie de la Méditerranée. Ce ne fut toutefois qu'en 1741 que la cour de Versailles s'occupa du soin d'y former un établissement. Alors ceux de ses sujets qui naviguaient dans les mers d'Asie y firent voir leur pavillon. Ils continuèrent à y faire un trafic de quelque importance, jusqu'à ce que des guerres désastreuses et trop répétées leur en eussent ôté les moyens. Si jamais leur nation redevient quelque chose dans ces régions lointaines, on les verra rentrer avec toute l'ardeur de leur caractère dans une carrière qu'ils n'ont abandonnée qu'avec un regret extrême.

La mer Rouge fut long-temps le seul ou le plus grand canal par où l'Europe recevait tout ce qu'elle pouvait consommer de production de l'Inde. Les Portugais doublèrent le Cap de Bonne-Espérance, et alors ce commerce prit une direction nouvelle. Nous reçûmes notre approvisionnement par l'Océan, et il n'entra plus dans le golfe Arabe que ce qui était nécessaire aux rivages voisins et à la Turquie. Le soin même d'y porter et d'y vendre ces marchandises passa peu à peu des naturels du pays aux navigateurs de l'occident fixés en Asie. Ils continuent de les verser avec un très-gros bénéfice à Djedda, d'où elles se répandent partout où le besoin les appelle. Durant quelques années les Français prirent une part remarquable à ce mouvement utile ; mais l'humiliation où ils

sont tombés les a réduits à être simples spectateurs de la prospérité de leurs anciens émules.

Les corps privilégiés ne s'intéressèrent jamais ou presque jamais à ces spéculations lucratives. Leurs opérations se réduisirent à aller charger à Moka le café qu'ils pouvaient vendre dans leur patrie ou chez leurs voisins. La consommation en fut très-bornée en Europe jusqu'à la fin du dix-septième siècle. A cette époque le goût s'y en répandit très-rapidement, principalement en France, où l'usage du thé et du chocolat était moins commun qu'ailleurs ; cependant cette puissance ne songea qu'en 1720 à former une loge dans la région qui le produisait.

Quatre ou cinq ans après, les Hollandais transportèrent à Surinam l'arbre qui produit le café. Il y prospéra mieux peut-être qu'on ne s'y était attendu ; et les colonies françaises de l'Amérique ne tardèrent pas à le naturaliser avec encore plus de succès dans leurs plantations. Mais quel dut être leur étonnement lorsqu'on leur signifia que la précieuse fève que des travaux assidus avaient fait naître ne serait pas reçue dans la métropole, parce que le trafic en appartenait à une société exclusive qui la tirait d'un sol étranger ! Tout ce que les plus vives sollicitations purent obtenir en 1732 d'un gouvernement faible ou sans lumières, ce fut la liberté d'un entrepôt dispendieux, court et sévère. La nation s'indigna à la fin de cet odieux arrangement, et en 1738 il lui fut permis de con-

sommer une des productions de son empire ; encore eut-elle la douleur de voir lever annuellement sur ses terres une contribution de cinquante mille livres accordée au monopole en dédommagement de la faveur qu'on lui retirait.

A cette époque le café se multiplia si heureusement dans les possessions françaises du Nouveau-Monde, qu'elles purent en fournir et à leurs maîtres et aux contrées de l'Europe, où la passion pour cette boisson devenait tous les jours plus vive. Quoiqu'il fût d'une qualité médiocre, la multitude s'en contenta ; et l'on n'en demanda de meilleur à l'Arabie que pour les personnes plus recherchées dans leurs jouissances. Le besoin annuel de ces voluptueux consommateurs se réduisit peu à peu à quatre ou cinq cents milliers. La compagnie des Indes, qui les fournissait, obtenait un si mince profit sur cet objet, qu'elle ne pouvait guère regretter que l'approvisionnement du royaume eût des bornes si étroites. Il paraît que cette branche de commerce n'est devenue ni plus étendue, ni plus lucrative sous le régime de la liberté.

xxxv.
Établissement
aux îles
Sécheilles.

Les Français, qui se traînaient sur les traces des nations qui avant eux avaient pratiqué les mers d'Asie, voulurent avoir comme elles un établissement entre l'Europe et l'Inde, où leurs navigateurs pussent trouver les commodités qui diminuent les dangers d'un si long voyage. Après quelques irrésolutions, leur gouvernement arrêta

ses regards sur quelques îles situées à l'est de Madagascar. Les dernières qu'il a fait occuper au nord-est de cette île immense ont reçu le nom de *Mahé*. On n'ignore pas qu'elles avaient été souvent aperçues ; mais il est douteux si elles furent jamais visitées. Ce ne fut qu'en 1769 que les administrateurs de l'Île-de-France les firent reconnaître. L'année suivante ils y envoyèrent chercher de la résine de colophane pour remplacer le brai qui leur manquait ; et en 1772 ils y firent passer quelques soldats avec une cinquantaine de vagabonds, qui en furent les premiers habitans.

Les îles qui forment ce petit archipel ne sont la plupart que d'assez petits rochers qu'on trouva couverts de tortues. Celle qu'on a appelée *Praslin* a un peu d'étendue ; mais les bois de construction et les cocotiers y peuvent seuls prospérer. L'île de Sécheilles doit avoir dix lieues de long sur quatre dans sa plus grande largeur. Au centre sont de hautes montagnes couvertes d'arbres propres à tous les usages ; sur leur pente prospèrent le café et le manioc. L'expérience a prouvé que dans les terres basses et marécageuses par intervalles pouvaient être cultivés avec succès le riz, le coton, le maïs. Ajoutez à ces avantages celui d'un port excellent auquel il ne manque que de l'eau potable, qu'il est aisé d'y faire arriver par un acqueduc d'une exécution peu dispendieuse ; et vous serez convaincu que ce serait une relâche commode dans tous les temps pour les

vaisseaux qui iront d'Europe aux Indes, et en quelque sorte nécessaire dans la saison où le canal du Mosambique est impraticable. Mais combien il faudra de créations pour attirer les navigateurs !

Le premier objet que se proposèrent les Français en s'établissant dans ce climat sain et à l'abri des ouragans, fut la culture des muscadiers, des girofliers, des poivriers et des cannelliers, dont ils s'étaient procuré des plants. Le soin de les rendre utiles fut confié en 1772 à Gillot, dont l'intelligence et l'activité étaient connues. Ces épicereries donnaient de plus grandes espérances à Séchelles que dans aucun des lieux où on les avait transplantées, lorsqu'un gouvernement, qui n'avait des idées arrêtées sur rien, supprima en 1777 les appointemens que depuis cinq ans il payait à son agent, et lui abandonna la propriété des arbres conduits jusqu'alors aux dépens et au profit du fisc. Ce nouvel arrangement n'avait pas ralenti les travaux quand arriva l'ordre de tout détruire, si les Anglais, avec lesquels la cour de Versailles était alors en guerre, se montraient dans ces parages. Ils ne parurent point; et cependant Romainville, commandant de la colonie naissante, quel que fût son motif, fit extirper, en 1780, jusqu'aux racines des arbres à épicereries.

C'était tout le mal qu'il était possible de faire. Les brigands vomis sur ces rivages ne s'étaient occupés qu'à se procurer une grande abondance

d'écaïlle, d'huile de coco, de bois propres à la marine, qu'on leur demandait de tous côtés, et avaient sacrifié la prospérité future du nouvel établissement à un désir effréné de faire promptement fortune. A peine cinq ou six d'entre eux avaient-ils essayé quelque culture. On ne parviendra à rendre cette terre utile qu'en substituant à des hommes sans mœurs et sans discipline des Indiens doux et laborieux, qui seront pourvus par l'administration des instrumens nécessaires pour le labourage, et auxquels seront confiées des vaches, des brebis, des chèvres, qui ne tarderont pas à se multiplier. Aussitôt que les rafraîchissemens et les secours seront abondans dans la rade, elle sera fréquentée par les navigateurs qui, dans leurs longs voyages, auront besoin de repos ou de réparations.

A l'est, et à cent lieues de l'Île-de-France, est celle de Rodrigue, qui n'a que dix-huit ou vingt-milles de circonférence. Il paraît prouvé que les Portugais l'aperçurent dans leurs premiers voyages aux Indes; mais peut-être François Cauche, parti en 1638 de Rouen pour se rendre à Madagascar, fut-il le premier navigateur qui y aborda.

En 1690, le Français Leguat, réfugié, fut jeté par la tempête sur ce lieu solitaire et jusqu'alors inhabité. Il était réduit à vivre, ainsi que ses infortunés compagnons, de poisson et d'herbages, tels que la nature brute peut les offrir, lorsque la mer jeta sur le rivage des cocos germés qui pe-

xxxvi.
Établisse-
ment à l'île
Rodrigue.

saient cinq à six livres. On les planta, et, dans l'espace de dix-huit mois, ils poussèrent des tiges de quatre ou cinq pieds. Cependant ce bienfait du ciel ne fut pas capable de retenir dans ce séjour de paix ceux auxquels il venait si à propos. Tourmentés depuis deux ans vingt-un jours par le plus impérieux de tous les besoins, la passion des femmes, ils s'entassèrent dans une mauvaise barque, qu'ils avaient construite des débris de leur navire, et se précipitèrent dans une longue suite de malheurs, auxquels la plupart ne purent survivre.

Il ne fut plus question de Rodrigue jusqu'en 1735. A cette époque on y envoya de l'Île-de-France une trentaine d'hommes chargés de faire passer à la colonie une grande abondance de tortues. Le poste a été retiré depuis, parce qu'une action trop vive et trop soutenue l'avait mis hors d'état de remplir plus long-temps sa destination. Très-vraisemblablement il sera rétabli lorsque le timide animal, n'étant plus troublé, aura pu se reproduire, et arriver de nouveau à la grosseur prodigieuse qu'il eut autrefois.

xxxvii.
Île
de Bourbon.

Bourbon, situé au vingt-unième degré de latitude, reçut il y a plus d'un siècle et demi ses premiers habitans. Avec le temps ils s'y multiplièrent; et, ce qui est très-remarquable, les deux sexes acquirent sous la zone torride une taille aussi élégante, des traits aussi délicats, une carnation aussi animée, d'aussi belles formes qu'en

aient jamais offert les climats les plus tempérés du globe. C'était, il y a quarante ans, par sa candeur, par sa modération, par sa bienfaisance, une population digne des premiers âges. On est forcé de convenir que ces vertus ont souffert quelque altération; mais il reste encore à ces insulaires des mœurs plus pures qu'il ne s'en trouverait peut-être dans aucun des établissemens formés par les Européens dans l'ancien ou le nouveau monde.

Plusieurs causes doivent avoir contribué à préserver Bourbon d'une corruption devenue malheureusement trop générale. Des parages dangereux en ont écarté les navigateurs, et la crainte du naufrage a constamment abrégé le séjour de ceux qui étaient forcés d'y venir prendre leur chargement. Ou il n'y eut point de troupes dans le pays, ou on ne les y vit pas en assez grand nombre pour qu'elles pussent propager la licence dont elles font profession ouverte. Les colons, satisfaits de leur sort, n'ont pas voyagé pour étendre leur fortune par le commerce. Peu même suivaient leurs denrées à l'île de France, quoique éloignée seulement de trente-cinq lieues, parce que, pour s'y rendre, il aurait fallu lutter douze ou quinze jours contre les vents et contre les courans. Les liaisons entre eux n'étaient ni vives, ni suivies; la nature des choses s'y opposait. Quelques quartiers n'auraient pu communiquer que par une mer très-agitée, et